

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 263f08

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Commissaire Hammarberg va prononcer une allocution lors d'une conférence sur les droits de l'homme en Ukraine

Strasbourg, 11.04.2008 - Le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, fera une allocution lors d'une conférence internationale consacrée au soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et au dixième anniversaire de l'institution de l'Ombudsman qui se tiendra au Parlement ukrainien, lundi 14 avril.

Les enjeux actuels auxquels font face les pays européens dans le domaine des droits de l'homme, l'Ukraine en particulier, seront au centre du discours du Commissaire. Il mettra l'accent sur les recommandations publiées dans son [rapport d'évaluation sur l'Ukraine](#) présenté en octobre 2007 et insistera sur le rôle important que les Ombudsmans peuvent jouer dans la protection de l'individu.

Le Commissaire Hammarberg tiendra également des entretiens avec le Premier Ministre Iulia Timochenko sur les principales préoccupations en matière de droits de l'homme en Ukraine.

Diffusée en direct par la télévision nationale, la conférence sera inaugurée par le Président et l'Ombudsman de l'Ukraine. La version du rapport du Commissaire en ukrainien sera également présentée à cette occasion.

Contact presse :

Stefano Montanari (stefano.montanari@coe.int, tel +33 6 61 14 70 37).

* * *

Le Commissaire aux Droits de l'Homme est une institution indépendante et non judiciaire, dont la mission est de promouvoir la prise de conscience et le respect des droits de l'homme dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe. Élu par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le Commissaire actuel, Thomas Hammarberg, a pris ses fonctions le 1er avril 2006.

Pour plus d'informations, voir le site www.commissioner.coe.int/fr

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.